



L'égalité femmes/hommes est une urgence et une exigence sociale

La FSU attend des actes !

Jeudi 2 juillet, la FSU est intervenue au comité de suivi de l'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique pour rappeler les engagements pris dans ce domaine par l'ensemble des employeurs publics. Elle a porté la forte attente des personnels en matière de revalorisation salariale et de carrière et en matière d'égalité.

La FSU a acté quelques avancées comme la mise en œuvre des dispositifs de signalement et les cellules d'écoute contre les violences sexistes et sexuelles obligatoires depuis mai 2020. Néanmoins elle a dénoncé le manque de moyens dédiés qui bloque la généralisation et la déclinaison de ces dispositifs au niveau local. Ce manque d'ambition financière impacte déjà l'effectivité de beaucoup de mesures : pour exemple, les référent-es égalité sont certes nommé-es mais leur nombre est grandement insuffisant au regard du nombre d'agent-es concerné-es. De plus, leurs missions ne sont quasi jamais de plein exercice ce qui les oblige à partager leur temps pour l'égalité femmes/hommes avec d'autres missions dont ils/elles ont la charge. Deux éléments qui n'augurent pas un pilotage efficace et efficient des politiques d'égalité dans les territoires.

La FSU est intervenue avec détermination sur l'axe 3 de l'accord car c'est celui qui accuse le plus de retard dans sa mise en œuvre et révèle un véritable manque de volonté politique de la part du gouvernement. Cet axe concerne les salaires et les carrières des agentes et porte pourtant l'objectif explicite dans son titre « supprimer les situations d'écart de rémunération et de déroulement de carrière ». Le ministère ne propose encore et toujours que des outils diagnostiques ! Pourtant, même si ce travail diagnostic nécessite d'être affiné, les bilans sociaux qui existent sont déjà éclairants : les parts variables de rémunération, les déséquilibre de promotions, les déroulements de carrière plus lents pour les femmes, les emplois de non titulaires, la non mixité des métiers... sont tous des dispositifs de discriminations directs et indirects pour les femmes. La FSU a donc exigé que soient menées de véritables négociations sur la base de mesures urgentes de rattrapage.

La FSU a exprimé sa totale opposition aux dispositions de la loi dite de transformation de la Fonction publique qui par de très nombreux aspects vont impacter encore plus défavorablement les femmes. Elle demande que l'ensemble des décrets actuellement discutés soient regardés aussi au prisme de leurs impacts sur la vie et les parcours professionnels des agentes car certains choix déjà opérés vont aggraver les inégalités.

Pour la FSU il y a urgence à dépasser les slogans et à passer enfin aux actes.

La FSU portera ses attentes fortes et ses exigences en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes lors du rendez-vous salarial de la Fonction publique afin que celui-ci ne soit pas un énième rendez-vous manqué du ministère vis à vis des agentes dont il a la gestion !

Paris, le 06 juillet 2020

